

# EXTRAIT DU REGLEMENT DES COUPES U11

## **DISPOSITIONS CONCERNANT L'EPREUVE DE JONGLERIES**

(2<sup>ème</sup> tour du samedi 16 mars 2019 et finales du 25 mai 2019) :

*Cette épreuve sera organisée avant les matchs.*

Toutes les équipes présentes participent à l'épreuve des jongleries. Cette épreuve départagera les équipes en cas d'égalité au classement à l'issue des matchs de poules et match de classement.

Il sera tenu compte **du total des 8 meilleurs** résultats sur les 12 participants de chaque équipe sur l'ensemble des contacts (pieds et tête).

**30 contacts pieds / 10 têtes (aucun rattrapage pour ces 2 surfaces de contact)**

**Deux essais pied / tête.**

Libre choix de monter le ballon avec le pied de son choix (de préférence) ou à la main (uniquement 16/03).

En cas d'égalité dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant l'ordre ci-après :

### **1) ADDITION AU TOTAL DES 8 MEILLEURS**

1er au total du 9<sup>ème</sup>

2<sup>ème</sup> au total du 10<sup>ème</sup>

3<sup>ème</sup> au total du 11<sup>ème</sup>

4<sup>ème</sup> au total du 12<sup>ème</sup>

### **2) EGALITE - DECOMPTE DES POINTS :**

Dans chaque poule, un classement sera établi en fonction du barème suivant :

- match gagné : 4 points.
- match nul : 2 points.
- match perdu : 1 point.
- match perdu par pénalité : 0 point.

Si deux ou plusieurs équipes sont à égalité de points au classement, le premier et le seul critère pour les départager est l'épreuve des jongleries.

## **COUPE DEPARTEMENTALE « Challenge Jean PROVOST »**

### **2<sup>ème</sup> Tour organisation district du 16 mars 2019**

Les 24 équipes qualifiées du 1er tour sont réparties en 3 centres géographiques de 8 équipes (**les longs déplacements seront limités dans la mesure du possible**).

2 poules de 4 équipes seront constituées dans chaque centre, **les 2 premiers de chaque poule qualifiés pour la finale du 25 mai 2019.**

Dans chaque poule, toutes les équipes se rencontrent ; à l'issue de ces rencontres, un classement est établi de 1 à 3 dans chaque poule.

Le premier de la poule 1 rencontre le 1<sup>er</sup> de la poule 2. Ces 2 équipes sont qualifiées pour la finale départementale « challenge Jean Provost ».

Le deuxième de la poule 1 rencontre le 2<sup>ème</sup> de la poule 2. Ces 2 équipes sont qualifiées pour la finale départementale « challenge Jean Provost ».

Le troisième de la poule 1 contre le 3<sup>ème</sup> de la poule 2.

Le quatrième de la poule 1 contre le 4<sup>ème</sup> de la poule 2.

A l'issu des classements, les 8 meilleurs 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> à l'épreuve des jongleries, sur l'ensemble des 3 centres seront reversés comme suit : Les 4 premiers pour la finale du « Challenge Jean Provost » et les 4 suivant pour la finale « Challenge du district » le 25 mai 2019.

Les 4 équipes éliminées sont remises à la disposition des secteurs.

**16 équipes qualifiées pour la finale départementale «Challenge Jean PROVOST »**

**Et 4 équipes qualifiées pour le « challenge du district ».**

## **CHALLENGE DU DISTRICT**

### **2<sup>ème</sup> Tour district du 16 mars 2019**

Les 48 équipes sont réparties en 6 sites géographiques de 8 équipes. Elles sont issues d'une part du 1er tour du challenge du district (24 équipes) et d'autre part par les équipes éliminées de la coupe départementale Jean PROVOST (24 équipes).

2 poules de 4 équipes seront constituées dans chaque centre. 2 équipes qualifiées par centre

Dans chaque poule, toutes les équipes se rencontrent ; à l'issue de ces rencontres, un classement est établi de 1 à 4 dans chaque poule.

Le premier de la poule 1 rencontre le 2<sup>ème</sup> de la poule 2. Le vainqueur est qualifié pour la finale du « challenge du district ».

Le deuxième de la poule 1 rencontre le 1<sup>er</sup> de la poule 2. Le vainqueur est qualifié pour la finale du « challenge du district ».

Le troisième de la poule 1 contre le 3<sup>ème</sup> de la poule 2.

Le 4<sup>ème</sup> de la poule 1 contre le 4<sup>ème</sup> poule 2, afin de déterminer le classement du centre.

36 équipes éliminées remises à la disposition des secteurs.

**ATTENTION SI 2 EQUIPES D'UN MÊME CLUB FINISSENT 1<sup>ière</sup> ou 2<sup>ème</sup> DE LEUR POULE, IL FAUT QUE CES 2 EQUIPES SE RENCONTRENT AFIN QU'UNE SEULE DE CES 2 EQUIPES REPRESENTE SON CLUB LORS DE LA FINALE**

**12 équipes qualifiées pour la finale du challenge du district « U11 » plus 4 équipes repêchées issues du 2<sup>ème</sup> tour du challenge aux jongleries.**

**Les finales, coupe départementale « Jean Provost » et « challenge du district auront lieu le samedi 25 mai 2019**